

## LES VERSAILLAIS «APURENT» LA SOCIÉTÉ <sup>(1)</sup> ...

Une après-midi Lavaud est mystérieusement invité à passer à la mairie pour une communication urgente.

A son retour il raconte que l'employé qui l'a fait demander vient de l'avertir qu'une perquisition aura lieu chez lui, le lendemain matin de très bonne heure. Des ordres formels lui a dit l'employé, viennent d'être donnés en sa présence.

Nous cherchons en vain comment je pourrais bien me dissimuler. Ma maudite toux ne me le permet guère, la perquisition devant certainement être longue et minutieuse.

Pour nos amis et pour moi le plus sûr est de déguerpir. Mais où aller? Question plus vite posée que facile à résoudre.

Je finis par songer à un de mes amis qui demeure rue du Marais et dont le fils, ingénieur civil sorti l'an dernier de l'École centrale, a exercé les fonctions de commissaire de surveillance dans une des gares de chemins de fer, comme délégué de la Commune.

La nuit venue, je sors de chez mes amis suffisamment grimé pour échapper aux agents qui doivent rôder dans les environs et j'arrive chez le citoyen M... qui m'accueille cordialement et m'offre de lui-même le gîte que je venais lui demander.

La perquisition de désarmement a été opérée la veille chez lui; il n'y a donc pas de danger immédiat de ce côté.

Trois jours après nous lisons dans un journal - rubrique des actes officiels - que tous ceux qui, à titre seulement de simples employés, ont pris une part quelconque à l'administration de la Commune, vont être recherchés, poursuivis et condamnés pour usurpation de fonctions publiques. Ignoble truc légal dont l'invention revient aux républicains.

C'est à peine, paraît-il, si les pauvres facteurs qui se sont dévoués à l'entretien des relations de Paris avec la province seront épargnés.

Les employés les plus infimes vont être traqués, eux aussi, et compris dans le nombre des «brigands» dénoncés par ce Jules Favre qui vient d'envoyer à ses agents diplomatiques l'ordre de réclamer l'extradition immédiate des réfugiés à tous les gouvernements auprès desquels ils sont accrédités.

Or, le fils de mon ami M... sera certainement dénoncé par la Compagnie où il fut délégué.

Heureusement il est en ce moment chez des parents en province... Mais une nouvelle perquisition ne peut manquer d'avoir lieu et ma présence compliquerait encore la situation.

Il me faut trouver un nouveau refuge.

Je songe alors à, mon ami Charles Cauzard, resté étranger à la Commune.

(1) Titre de l'extrait choisit par *Anti.mythes*.

Il demeure, il est vrai, rue de la Nation, entre le boulevard Barbès et la chaussée Clignancourt. Le quartier est en pleine surveillance. Après tout, c'est peut-être encore le plus sûr.

Avertie de ce qui se passe, ma chère femme va voir nos amis et les met au courant. Ils acceptent à leur tour de me donner asile.

Seule la concierge est à redouter. Son fils est dans l'armée de Versailles et la digne femme a juré de faire prendre autant de communards qu'elle pourrait.

A la nuit je remonte philosophiquement le boulevard Magenta et j'arrive à la loge de ce cerbère femelle.

- *M. Cauzard est chez lui?*

- *Oui, monsieur. Mais, vous savez, ils ont dû descendre d'un étage à cause d'un obus qui a crevé le mur de leur appartement,*

- *Ah! vraiment? Ils n'ont pas été blessés, j'espère?*

- *Heureusement, non. Mais la mère a eu bien peur, comme vous pensez.*

- *Merci. Je vais monter leur donner aussi de nos nouvelles.*

Une demi-heure après environ, Mme Cauzard redescend faire une commission et s'entretient avec la concierge de ma visite. - Je suis un ami de province qui a voulu les voir avant de repartir chez lui.

La versailleuse ne se doute pas que je suis resté chez mes amis. Tout va bien.

Sera-ce enfin ma dernière étape?

**Gustave LEFRANÇAIS.**

-----